

COMMISSION FEDERALE SPORTIVE
PROCES-VERBAL N°24 DU 23 AOUT 2023
(Réunion télématique)

SAISON 2022/2023

Présents :

Michel COZZI, Président de la CFS

Cédric AMBS, Gérald HENRY, Bertrand LEYS, Jean-Pierre MELJAC, Yves MOLINARIO, Véronique PATIN, Emmanuel TURPINAT membres de la commission.

Absent :

Jérôme MIALON, membre de la CFS

Excusé :

Pierre MERCIER, Responsable du Pôle Sportif

Thierry MINSSEN, membre de la CFS

Assistent :

Nathalie LESTOQUOY (Responsable du Secteur Sportif)

Boris DEJEAN (attaché de la CFS),

CHAMPIONNAT ELITE MASCULIN 2023/2024

La Commission Fédérale Sportive vient d'être informée que l'audience de conciliation entre la FFvolley et le club de l'AS CANNES ne se tiendra que le mardi 5 septembre 2023.

Compte tenu du délai tardif de cette procédure de conciliation indépendant de notre volonté, la Commission Fédérale Sportive est consciente des problématiques rencontrées par les clubs de la division concernée.

Par conséquent, la Commission Fédérale Sportive décide de diffuser le pré-calendrier de la division Elite masculine pour les 16 clubs engagés à ce jour.

Pré-calendrier :

Poule A : [Cliquer ICI](#)

Poule B : [Cliquer ICI](#)

Cependant la Commission précise que dans le cas où le club de l'AS CANNES serait affecté dans la division Elite masculine, soit 17 clubs. Le club de l'AS CANNES sera classé 17^{ème} du serpentini et sera ajouté en 9^{ème} position de la poule A et le calendrier sera adapté en conséquence.

Les demandes de modification au calendrier seront gratuites jusqu'au 10 septembre 2023 inclus pour l'ensemble des clubs engagés dans les championnats nationaux.

Dès le 11 septembre 2023, la Commission Fédérale Sportive validera le calendrier officiel. Après cette date, toute nouvelle demande de modification au calendrier officiel sera facturée.

Le Président de la CFS
M. Michel COZZI



La Secrétaire de Séance
Mme. Véronique PATIN

